

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 6 avril 2021

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 6^e jour du mois d'avril 2021, 20 h par vidéoconférence, conformément à l'autorisation temporaire du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Natasha Desbiens et Martine Giroux, messieurs les conseillers Michel Cauchon, Daniel Morin, Nelson Bernard et Vincent Guillot. Le directeur général, la directrice générale adjointe / greffière-trésorière et le greffier-trésorier adjoint sont également présents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de silence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 1^{er} et 15 mars 2021
4. Adoption du paiement des dépenses du mois de mars 2021
5. Période de questions générales sur des sujets ne touchant pas l'ordre du jour :
 - 5.1 Membres du Conseil
 - 5.2 Public

ADMINISTRATION

6. Achats au fonds de roulement
7. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2021-1112 *ayant pour objet de rendre publiques les sections des rues du Plateau, du Ruisseau, des Mélèzes, de la Randonnée, de l'Escalade et du chemin des Mas*
8. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2021-1114 *modifiant le règlement concernant la circulation numéro 2002-732*
9. Demande – Programme d'aide financière à la voirie locale
10. Majoration des heures – Programme des cadets de la Sûreté du Québec (Été 2021)
11. Assises annuelles UMQ 2021

TRAVAUX PUBLICS

12. Autorisation de dépenses – Lignage de chaussée 2021
13. Annulation de la résolution numéro 2021-03-058 concernant la remorque – Tonte et déneigement
14. Autorisation de dépenses – Acquisition d'une remorque – Tonte et déneigement
15. Autorisation d'appel d'offres – Acquisition d'un tracteur sur roues 4 X 4 avec équipements
16. Autorisation de dépenses – Projet Espace du centenaire
17. Autorisation de dépenses – Projet stationnement Domaine du boisé
18. Autorisation de dépenses – Location de machineries avec opérateurs
19. Embauche – Préposé à l'écocentre
20. Embauche – Journalier spécialisé
21. Embauche – Journaliers

URBANISME

22. Demandes de permis au PIIA – CCU du 23 mars 2021
23. Demande de dérogation mineure – 30, rue du Coteau
24. Adoption du *Règlement numéro 2021-1108 modifiant le règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements afin de modifier la limite de la zone P3-026 en intégrant le lot 4 209 580 à la zone H1-027*
25. Adoption du deuxième projet de règlement numéro 2021-1113 *modifiant le règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements aux fins de diminuer la hauteur maximale d'un bâtiment principal et d'augmenter les marges de recul dans la zone M1-050.*
26. Mandat pour services professionnels – Programme de suivi volontaire de la qualité de l'eau des puits privés
27. Autorisation de dépenses – Programme de plantation d'arbres 2021

LOISIRS

28. Embauche – Personnel de coordination camp de jour 2021
29. Autorisation de dépenses – Parc du Sous-Bois

INCENDIE

30. Adoption du rapport annuel du SSI Boischatel / L'Ange-Gardien pour le schéma annuel de couverture incendie de la MRC de la Côte-de-Beaupré

DIVERS

31. Périodes de questions sur les points à l'ordre du jour:
 - 31.1 Membres du Conseil
 - 31.2 Public
32. Levée / Ajournement

- | | |
|-------------|---|
| 2021-04-089 | <p>2. <u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.</p> |
| 2021-04-090 | <p>3. <u>Adoption des procès-verbaux du 1^{er} et 15 mars 2021</u></p> <p>Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'adopter les procès-verbaux du 1^{er} et 15 mars 2021 tels que rédigés par le greffier-trésorier adjoint.</p> |
| 2021-04-091 | <p>4. <u>Adoption du paiement des dépenses du mois de mars 2021</u></p> <p>Il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'autoriser le paiement des dépenses du mois de mars 2021, tel que présenté au Conseil. Le greffier-trésorier adjoint confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements.</p> <p>5. <u>Période de questions :</u></p> <p>Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :</p> <ul style="list-style-type: none">• Sécurité routière• Atribus – côté Beauport |

De la part de l'assistance :

- Rue des Opales

La période de questions a débuté à 20 h 02 et s'est terminée à 20 h 06.

ADMINISTRATION

- 2021-04-092 6. **Achats au fonds de roulement**
- Considérant** la nécessité de procéder à l'acquisition de divers équipements pour le service des travaux publics ;
- Considérant que** ces dépenses ont été prévues lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2021 selon la liste soumise ;
- Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement de procéder à l'acquisition des équipements pour un montant total de 3 260, 87 \$, plus les taxes.
- Cette somme sera prise à même le fonds de roulement dès le 1er janvier 2022 pour une période de trois (3) ans.
- 2021-04-093 7. **Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2021-1112 ayant pour objet de rendre publiques les sections des rues du Plateau, du Ruisseau, des Mélèzes, de la Randonnée, de l'Escalade et du chemin des Mas**
- Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Daniel Morin qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le *Règlement numéro 2021-1112 ayant pour objet de rendre publique les sections des rues du Plateau, du Ruisseau, des Mélèzes, de la Randonnée, de l'Escalade et du chemin des Mas*. Un projet de règlement est présenté et déposé séance tenante.
- 2021-04-094 8. **Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2021-1114 modifiant le règlement concernant la circulation numéro 2002-732**
- Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Vincent Guillot qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le *Règlement numéro 2020-1114 modifiant le règlement concernant la circulation numéro 2002-732*. Un projet de règlement est présenté et déposé séance tenante.
- 2021-04-095 9. **Demande – Programme d'aide financière à la voirie locale**
- Considérant** l'aide financière proposée aux municipalités afin d'apporter des améliorations mineures au réseau routier ;
- Considérant que** la Municipalité doit procéder au pavage de plusieurs rues pour un montant total de 135 754,23 \$;
- Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement que le Conseil autorise la directrice générale adjointe et greffière-trésorière à procéder à une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale pour le pavage des rues suivantes : avenue Royale, Notre-Dame, des Calcaires, Amédée-Fillion et des Géodes pour un montant de 68 000 \$.
- 2021-04-096 10. **Majoration des heures - Programme des cadets de la Sûreté du Québec (Été 2021)**
- Considérant que** la Municipalité de Boischatel désire obtenir les services de deux cadets de la Sûreté du Québec pour l'été 2021;

Considérant la résolution # 2020-12-273 stipulant que la Municipalité accepte de défrayer les coûts nécessaires pour ce service estimé à 10 000 \$;

Considérant que la Municipalité désire bonifier le programme des cadets à l'été 2021 de 50 h afin que les services des cadets soient offerts jusqu'au 30 septembre;

Considérant que la majoration du service de 50 h coûtera un supplément de 2 900 \$;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement défrayer un montant supplémentaire de 2 900\$ à la Sûreté du Québec afin de majorer de 50 h le programme d'obtenir deux cadets pour l'été 2021.

Ces sommes seront prises à même l'excédent accumulé non affecté.

2021-04-097 11. **Assises annuelles UMQ 2021**

Considérant que les assises annuelles 2021 de l'UMQ se tiendront les 12, 13 et 14 mai en format virtuel;

Pour ce motif, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement de procéder à l'inscription d'un membre du Conseil pour participer aux Assises 2021 de l'Union des municipalités du Québec et d'autoriser les dépenses se rattachant à la participation à ce congrès.

TRAVAUX PUBLICS

2021-04-098 12. **Autorisation de dépenses – Lignage de chaussée 2021**

Considérant qu'il est nécessaire de procéder au lignage de chaussée sur l'ensemble du territoire de la Municipalité pour l'année 2021;

Considérant l'offre de prix de la compagnie A1 Lignes Jaunes

Considérant la recommandation du directeur du service des travaux publics;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'accepter l'offre d'A1 Lignes Jaunes selon les taux prévus à l'offre de service pour un montant estimé de 18 268,25 \$ plus les taxes, selon les prix unitaires au bordereau.

2021-04-099 13. **Annulation de la résolution numéro 2021-03-058 concernant la remorque – Tonte et déneigement**

Considérant les résolutions # 2021-01-013 et # 2021-03-058 autorisant des dépenses pour l'achat d'équipements pour la tonte des terrains municipaux, incluant une remorque fournie par la compagnie Les attaches Éthier Inc.;

Considérant que le fournisseur Les attaches Éthier Inc. n'est pas en mesure d'honorer le prix ajusté;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement de procéder à l'annulation du contrat accordé à la compagnie Les attaches Éthier Inc. pour l'achat d'une remorque.

- 2021-04-100 **14. Autorisation de dépenses – Acquisition d’une remorque – Tonte et déneigement**
- Considérant** la volonté de la Municipalité à procéder à la tonte de ses terrains municipaux;
- Considérant que** ces dépenses ont été prévues lors de l’adoption des prévisions budgétaires 2021 selon la liste soumise;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement de procéder à l’acquisition des équipements suivants :
1. Attache remorque Québec Remorque – **9 690 \$ plus les taxes**
 2. Équipements Twin inc. – Hayon hydraulique – **5 773 \$ plus les taxes**
 3. Travaux en régie interne – Modification de la remorque – **4 500 \$ plus les taxes**
- Cette somme sera prise au règlement d’emprunt numéro 2019-1078 prévu à cet effet.
- 2021-04-101 **15. Autorisation d’appel d’offres – Acquisition d’un tracteur sur roues 4 X 4 avec équipements**
- Considérant qu’il** est nécessaire de procéder à un appel d’offres public pour le service des travaux publics;
- Considérant que** l’acquisition d’un tracteur sur roues 4 X 4 avec équipements est nécessaire pour la tonte et le déneigement;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d’autoriser le greffier-trésorier adjoint à procéder à l’appel d’offres public pour l’acquisition d’un tracteur sur roues 4 X 4 avec équipements pour les travaux de tonte et de déneigement.
- 2021-04-102 **16. Autorisation de dépenses – Projet Espace du centenaire**
- Considérant** la volonté du Conseil municipal d’aménager un espace du Centenaire pour commémorer les 100 ans de la Municipalité au Domaine du boisé;
- Considérant** l’aide financière provenant du Fonds des legs de Patrimoine canadien;
- Considérant** l’affectation au fonds Parcs et Espaces verts mentionnée à la résolution # 2020-03-064;
- Considérant** le règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084;
- Considérant que** la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi;
- Considérant** les demandes de prix;
- Considérant** les recommandations du directeur des travaux publics;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d’autoriser les dépenses estimées suivantes;
1. Pavé Concept – Pavé – **37 231,67 \$ plus taxes**
 2. Équiparc – Mobilier urbain – **10 840 \$ plus taxes**
 3. Agences de l’Est P.J. – Barrières – **4 000 \$ plus taxes**
 4. Centre jardin Deux-Montagnes – Végétaux – **8 993, 25 \$ plus taxes**
 5. Jardins Michel Corbeil – Végétaux – **414 \$ plus taxes**

6. Granijem – Mobilier urbain – **5 148 \$ plus taxes**
7. Élécal – Raccordement et distribution électrique – **16 875 \$ plus taxes**

- 2021-04-103 **17. Autorisation de dépenses – Projet stationnement du Domaine du boisé**
- Considérant** la volonté du Conseil municipal de finaliser l’aménagement du stationnement du Domaine du boisé;
- Considérant** le règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084;
- Considérant que** la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi;
- Considérant** les demandes de prix;
- Considérant** les recommandations du directeur des travaux publics;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot résolu unanimement d’autoriser les dépenses estimées suivantes;
1. Centre jardin Deux-Montagnes – Végétaux – **6 500 \$ plus taxes**
 2. Jean Leclerc Excavation — Bordures et trottoirs – **48 193,90 \$ plus taxes.**
- Ces sommes seront prises à même le règlement d’emprunt #2018-1063.
- 2021-04-104 **18. Autorisation de dépenses – Location de machineries avec opérateurs**
- Considérant** les travaux d’aménagement de l’Espace du centenaire et du stationnement du Domaine du boisé;
- Considérant qu’**une partie des travaux est effectuée en régie interne et qu’il est nécessaire de louer de la machinerie avec opérateurs pour les travaux d’aménagement de l’Espace du centenaire et du stationnement du Domaine du boisé;
- Considérant** le règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084;
- Considérant que** la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi;
- Considérant** les demandes de prix effectuées par le directeur des travaux publics;
- Considérant** la recommandation du directeur des travaux publics;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d’autoriser le directeur des travaux publics à procéder à la location de machineries avec opérateurs pour un montant maximal de 54 000 \$, au prix le plus bas selon les disponibilités de la machinerie, au moment d’effectuer les travaux.
- Ces sommes seront prises à même le règlement d’emprunt #2018-1063 et le fonds Parcs et Espaces verts selon l’utilisation réelle.
- 2021-04-105 **19. Embauche – Préposé à l’écocentre**
- Considérant que** la Municipalité doit procéder à l’embauche d’un employé temporaire comme préposé à l’écocentre ;
- Considérant** la recommandation du directeur des travaux publics;
- Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement de procéder à l’engagement de monsieur Richard Fournel au poste de préposé à l’écocentre du 12 avril au 13 novembre 2021.

2021-04-106

20. **Embauche – Journalier spécialisé**

Considérant un départ à la retraite;

Considérant que le service des travaux publics doit procéder à l'embauche d'un journalier spécialisé;

Considérant qu'une offre d'emploi a été publiée;

Considérant le processus de sélection des candidats;

Considérant que le candidat proposé répond aux exigences du poste;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement de procéder à l'embauche de monsieur Érick Roberge au poste de journalier spécialisé au service des travaux publics, selon les conditions prévues à la convention collective, et ce, conditionnellement aux résultats de l'examen médical.

2021-04-107

21. **Embauche - Journaliers**

Considérant la volonté du Conseil municipal pour que la Municipalité effectue elle-même la tonte, le fauchage et le déneigement de ses différents immeubles;

Considérant que le service des travaux publics doit procéder à l'embauche de deux journaliers pour effectuer l'ensemble des tâches nécessaires à ce nouveau service;

Considérant qu'une offre d'emploi a été publiée;

Considérant le processus de sélection des candidats;

Considérant que les candidats proposés répondent aux exigences du poste;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement de procéder à l'embauche de messieurs Sébastien Gagnon-Boivin et Grégory Abel pour les postes de journalier au service des travaux publics, selon les conditions prévues à la convention collective, et ce, conditionnellement aux résultats de l'examen médical.

URBANISME

2021-04-108

22. **Demande de PIIA – CCU du 23 mars 2021**

Considérant que les demandes suivantes répondent aux objectifs et aux critères établis au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'approuver les demandes suivantes, avec les modifications proposées s'il y a lieu;

No résolution CCU	Adresse	Objet de la demande	Modifications
210323-4a	5401, boul. Ste-Anne	Installation d'une enseigne autonome	Non
210323-4b	5421, av. Royale	Agrandissement du bâtiment principal en cour arrière	Ajout de cadrage en bois autour des nouvelles ouvertures
210323-4c	5841, av. Royale	Construction d'un bâtiment accessoire	Non
210323-4d	24, rue de l'Église	Agrandissement du bâtiment principal	Non

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'approuver les demandes susmentionnées, et ce, conditionnellement au respect de la réglementation municipale en vigueur et des conditions énumérées aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme tenu le 23 mars 2021.

2021-04-109

23. Demande de dérogation mineure – 30, rue du Coteau

Considérant le règlement numéro 2014-981 portant sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la Municipalité de Boischatel ;

Considérant que cette demande de dérogation mineure consiste à rendre réputé conforme les éléments suivants :

- La présence d'un garage isolé existant à 1,5 mètre d'un autre bâtiment au lieu de 2 mètres tel que prévu à l'article 108 du règlement de zonage numéro 2014-976.

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation visant à rendre réputé conforme la présence d'un garage isolé existant à 1,5 mètre du bâtiment principal au lieu de 2 mètres tel que prévu à l'article 108 du règlement de zonage numéro 2014-976.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-1108

Règlement numéro 2021-1108 modifiant le règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements afin de modifier la limite de la zone P3-026 en intégrant le lot 4 209 580 à la zone H1-027

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, chapitre A-19.1 des Lois du Québec, le Conseil municipal peut modifier son règlement de zonage;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par la conseillère Natasha Desbiens à la séance 1^{er} février 2021 ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par _____ et résolu unanimement ce qui suit :

ARTICLE 1

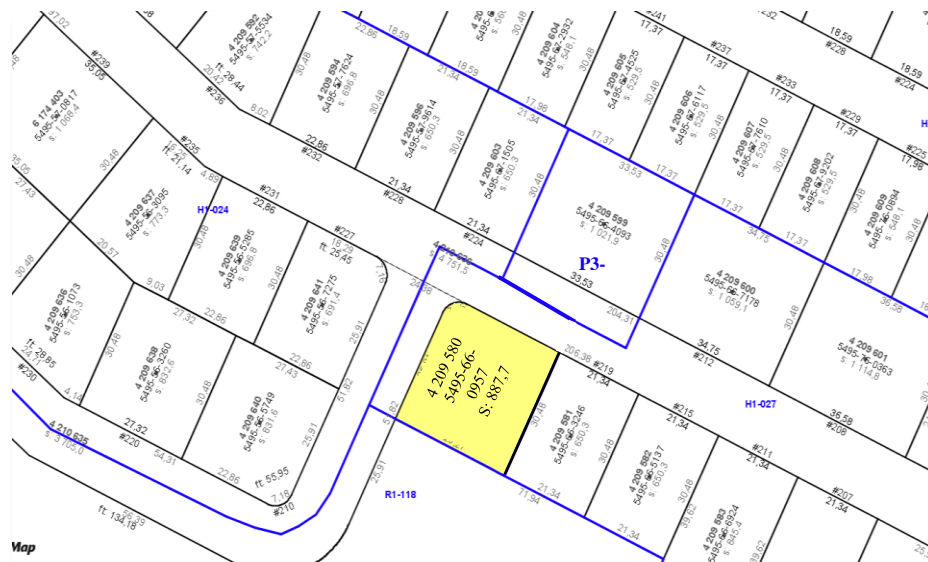
L'annexe I, intitulée « **PLAN DE ZONAGE** », est modifiée de la façon suivante :

- La limite de la zone P3-026 est modifiée en intégrant le lot 4 209 580 à même la zone H1-027, le tout tel que montré ci-dessous.

Plan de zonage AVANT modification



Plan de zonage APRÈS modification



ARTICLE 2

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

2021-04-110

24. **Adoption du Règlement numéro 2021-1108 modifiant le règlement de zonage # 2014-976 et ses amendements afin de modifier la limite de la zone P3-026 en intégrant le lot 4 209 580 à la zone H1-027**

Il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'adopter le *Règlement numéro 2021-1108 modifiant le règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements afin de modifier la limite de la zone P3-026 en intégrant le lot 4 209 580 à la zone H1-027.*

DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-1113

Deuxième projet de règlement numéro 2021-1113 modifiant le règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements aux fins de diminuer la hauteur maximale d'un bâtiment principal et d'augmenter les marges de recul dans la zone M1-050

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, chapitre A-19.1 des Lois du Québec, le Conseil municipal peut modifier son règlement de zonage;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par monsieur le conseiller Michel Cauchon à la séance du 1^{er} mars 2021;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement ce qui suit :

ARTICLE 1

L'annexe J « **GRILLES DES SPÉCIFICATIONS** » de la zone M1-050 du règlement est modifiée de la façon suivante :

- La marge de recul avant minimale est augmentée à 15 mètres;
- La marge de recul avant maximale pour un bâtiment de 4 étages et plus est abrogée;
- La marge de recul latérale minimale est de 2 mètres;
- La marge de recul arrière minimale est de 5 mètres;
- La hauteur maximale d'un bâtiment principal est diminuée à 3 étages et 15 mètres;

Le tout tel que présenté ci-dessous :

ANNEXE J - GRILLES DES SPÉCIFICATIONS				
En vigueur le		Zone M1-050		
USAGES AUTORISÉS				
GROUPE D'USAGES / H - HABITATION		Isolé	Jumelé	En rangée
H1 Logement	Nombre minimal de logements	1	-	-
	Nombre maximal de logements	50	-	-
H2 Habitation avec services communautaires sans nombre maximal de logement				
GROUPE D'USAGES / C - COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES				
C1 Services administratif, professionnel et technique				
C2 Commerce de vente au détail				
C6 Loisir et divertissement				
GROUPE D'USAGES / P - PUBLIC				
P1 Service de la santé				
P2 Enseignement et éducation				
P3 Services religieux, culturel et patrimonial				
P5 Infrastructures et équipements municipaux				
GROUPE D'USAGES / R - RÉCREATION D'EXTÉRIEUR				
R1 Activité récréative à faible impact				
USAGES PARTICULIERS				
Spécifiquement permis				
5834 - Résidence de tourisme » de la classe « C-3 Hébergement touristique (R#2018-1058)				
Spécifiquement interdit				
IMPLANTATION ET DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL				
Implantation	Norme générale	Normes particulières		
Marge de recul avant minimale	15 m			
Marge de recul latérale minimale	2 m			
Marge de recul latérale combinée minimale	-			
Marge de recul arrière minimale	5 m			
Dimensions	Norme générale	Normes particulières		
Hauteur minimale	2 étages et 6 mètres			
Hauteur maximale	3 étages et 15 mètres			
AUTRES NORMES PARTICULIÈRES				
Affichage	Type de milieu 3 - Mixte, public et récréatif			
Projets intégrés	Projet intégré autorisé conformément à la section 3 du chapitre 16.			
PIA (partiel)	Secteurs adjacents à l'avenue Royale			
Pour un usage de la classe P5 les dispositions de la section 2 du chapitre 16 relatives à l'entreposage extérieur s'applique en fonction du type d'entreposage sur le site.				
RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-976 SUR LE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL		Zone M1-050		

Dispositions finales

ARTICLE 2

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

2021-04-111 25. **Adoption du deuxième projet règlement numéro 2021-1113 modifiant le règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements aux fins de diminuer la hauteur maximale d'un bâtiment principal et d'augmenter les marges de recul dans la zone M1-050**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'adopter le deuxième projet de *Règlement numéro 2021-1113 modifiant le règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements* aux fins de diminuer la hauteur maximale d'un bâtiment principal et d'augmenter les marges de recul dans la zone M1-050.

2021-04-112 26. **Mandat pour services professionnels – Programme de suivi volontaire de la qualité de l'eau des puits privés**

Considérant que le projet de mettre en place un programme de suivi volontaire de la qualité de l'eau de puits des résidences isolées de son territoire;

Considérant que ce programme de suivi permettrait des économies d'échelle;

Considérant que ce programme sensibiliserait la population à l'importance de vérifier la qualité de l'eau de consommation pour éviter des problèmes de santé;

Considérant que ce programme permettrait aux autorités municipales et à l'Organisme des bassins versants (OBV) Charlevoix-Montmorency de faire un meilleur suivi de la qualité de l'eau souterraine du territoire;

Considérant qu'il est nécessaire d'être accompagné par des spécialistes afin d'assurer un suivi de ce dossier;

Considérant l'offre de services professionnels de l'OBV;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement de mandater l'OBV Charlevoix-Montmorency pour la mise en place d'un programme de suivi volontaire de la qualité de l'eau des puits privés pour un montant estimé à 8 454,45 \$ plus les taxes.

Ces sommes seront prises à même l'excédent accumulé non affecté.

2021-04-113 27. **Autorisation de dépenses - Programme de plantation d'arbres 2021**

Considérant la volonté du conseil municipal de mettre en place un programme de plantation d'arbres;

Considérant le règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084;

Considérant que la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi;

Considérant l'offre reçue de la compagnie Arbovert Pépinière inc.;

Considérant les recommandations du directeur de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'octroyer le contrat à Arbovert Pépinière inc. et d'autoriser une dépense n'excédant pas 33 938 \$ plus les taxes et de demander une participation citoyenne de 60 \$ par arbres.

Ces sommes seront prises à même l'excédent accumulé non affecté.

LOISIRS

- 2021-04-114 **28. Embauche – personnel de coordination camp de jour 2021**
- Considérant** la nécessité de procéder à l'embauche du personnel pour le camp de jour 2021;
- Considérant** la recommandation du coordonnateur du service des loisirs et de la culture;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement de procéder aux embauches suivantes :
- Madame Rosemarie Gariépy au poste de responsable de site;
 - Monsieur Marc-Antoine Carrière au poste de responsable de site;
 - Madame Maude Allard au poste de responsable de l'intégration.

- 2021-04-115 **29. Autorisation de dépenses – Parc du Sous-Bois**
- Considérant** la volonté du Conseil municipal de finaliser l'aménagement du parc du Sous-Bois;
- Considérant** le règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084;
- Considérant que** la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi;
- Considérant** les demandes de prix;
- Considérant** les recommandations des directions de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire et des loisirs et de la culture;
- Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux résolu unanimement d'autoriser les dépenses estimées suivantes;
1. Xavier Paysagiste – Terrassement – **32 850 \$ plus taxes**
 2. Tessier Récréo-Parc — Modules de jeux – **86 941,38 \$ plus taxes.**
- Ces sommes seront prises à même le fonds Parcs et Espaces verts.

INCENDIE

- 2021-04-116 **30. Adoption du rapport annuel du SSI Boischatel / L'Ange-Gardien pour le schéma annuel de couverture incendie de la MRC de la Côte-de-Beaupré**
- Considérant que** la Municipalité a adopté en mars 2018 le nouveau Schéma de couverture de risques de la M.R.C. de La Côte-de-Beaupré ;
- Considérant que** le dépôt des rapports annuels et des programmes en sécurité incendie par la direction du Service de sécurité incendie ;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'accepter le rapport annuel 2020 et les programmes en sécurité incendie déposés par la direction du SSI et de transmettre la présente résolution à la MRC de La Côte-de-Beaupré.

DIVERS

2021-04-117

31. Période de questions :

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Parc du Sous-Bois
- Lignage de rues

De la part de l'assistance :

- Aucune question

La période de questions a débuté à 20 h 29 et s'est terminée à 20 h 31.

2021-04-118

32. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20 h 31.

ASSISTANCE : 0 personne

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».